



Sorgues, le 7 avril 2019

## **Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéennes**

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **DU 6 AVRIL 2019 À MARSEILLE**

Le samedi 6 avril, comme les années précédentes, les membres du conseil d'administration ont été accueillis à Marseille pour le CA de printemps par Esther FOUCHIER qui met les locaux de l'association « Forum des Femmes Méditerranéennes » à disposition de la FAMM pour la tenue de la séance qui débute, comme prévu à 9h 15.

La présidente Danielle OVERAL-GRANVILLE salue les participants qui ont bravé des conditions météorologiques difficiles pour rejoindre Marseille. Elle accueille particulièrement Madame Marie-Thérèse MAUGIRARD, représentant le Groupe Mycologique et Botanique de Lorgues qui souhaite reprendre sa place au sein de la FAMM et prie les délégués corses présents de transmettre ses amitiés à la nouvelle association Balagne-Corte.

Il est ensuite procédé au décompte des délégués des associations présentes ou représentées.

à savoir:

Société Mycologique d'Ajaccio : Brigitte BILES LE DENTU et pouvoir de Marie-Antoinette BURONI

Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes : Jean Louis et Éliane RAFFAGHELLO – Philippe ARNAL

Association Mycologique d'Aix-en-Provence : Gilles POULET

Société Mycologique de Provence : Claude MONIER et Francis FOUCHIER

Société Mycologique d'Alès : pouvoirs de Vanessa BOZEC et Roland HANON

Association Botanique et Mycologique Bas-Alpine : Bernard et Danielle OVERAL – Élisabeth MANZO

Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault : pouvoirs de Marie-Jo MAURUC et Josiane AURENSAN

Association Mycologique et Botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons : Anne-Marie BOURGESSE – Jean Paul ROMAN

Association Entrevalaise de Mycologie et Botanique Appliquée : Jean-Louis RAFFAGHELLO

Société Mycologique des Hautes Alpes : pouvoir de René FOUCHER

Société Mycologique André MARCHAND : Edgar OMS *et ...*

Société Mycologique de Porto-Vecchio : Philippe AUBEL et pouvoir d'Elisabeth HODES

Société Mycologique des Pieve et de Haute Corse : Joseph PUCCINI – pouvoir d'Ange RAFFALI

Société d'Études des Sciences Naturelles de Béziers : pouvoirs de Marie-France SOULIE et Marie-Odile MURATEL

S.S.N.A.T.V. Toulon : Christine VALANCE

S.M.B.C.N. Perpignan : Jean-Louis JALLA et Mijo GOMEZ

Société Mycologique de Vaucluse : Daniel PURAVET et Odile CHAMPION.

L' Association Mycologique de la Haute Vallée d'Olt n'est pas représentée mais son président, désolé de ne pouvoir être là , souhaite à tous les participants un bon CA.

Dix-sept associations sur dix-huit étant présentes ou représentées, la présidente Danielle OVERAL-GRANVILLE peut poursuivre la séance

Le compte-rendu du précédent CA lors des journées de Latour de Carol est adopté à l'unanimité.

Il en est de même pour le bilan financier présenté par le trésorier Gilles POULET dont vous trouverez le détail des comptes de résultats pour 2018 et arrêtés au 6/04 pour 2019, ainsi que le prévisionnel 2019 en annexes. Gilles signale qu'une cotisation 2018 n'a pas été reçue, celle de Mende et qu'une relance devra être faite.

Vie des Associations :

L'entrée du groupe de Lorgues dans la FAMM devra être confirmée par un vote lors de la prochaine AG à Fournols. Il en sera de même pour une autre association qui demande également son intégration, la Société Mycologique Balagne-Corte de l'île Rousse en Corse. Le CA est tout-à-fait favorable à leur entrée dans la fédération. Il serait souhaitable que des représentants de ces deux nouvelles associations soient présents aux journées de Fournols.

Par contre, sans nouvelles et sans paiement de cotisations depuis plusieurs années de sa part, le CA considère que la S.E.S.N.N.G. de Nîmes ne souhaite plus faire partie de la FAMM.

Le départ de son poste de délégué de la S.M.A. d'Alès de Jean CHABROL laisse vacant celui de vice-président pour la région Occitanie. Anne Marie BOURGESSE , de Bédarieux accepte de prendre la relève et est applaudie par le CA.

Danielle OVERAL-GRANVILLE réitère son intention de quitter la présidence après les quatre ans statutaires plus une année supplémentaire. La secrétaire aimerait également être remplacée, mais accepterait d'assurer la transition. Il est fait appel à toutes les bonnes volontés. On espère avoir des volontaires d'ici le prochain CA, c'est même impératif !.

Bulletins de la FAMM :

Francis FOUCHIER indique que le n° 55 est paru, d'ailleurs il le distribue aux abonnés présents. Pour le n° 56 qui sera consacré aux journées de Latour de Carol, il manque encore un article. Ce numéro, qui dépassera les 48 pages, sera envoyé à tous les participants y compris les membres de la CEMM. Pour le N° 57, des articles sont déjà en cours. Francis signale aussi les bonnes relations avec l'imprimeur.

Eliane RAFFAGHELLO nous a donné le point sur l'envoi des bulletins :

- pour la France : 311 distribués dont 12 avec relance, 37 à des abonnés extérieurs à 16 €, 1 gratuit
- pour l'étranger : 33 dont 1 relance, 8 gratuits (échanges), 4 abonnés adhérents FAMM à 11 €.

La démission brutale de Claude LAVOISE, chargé de la mise en forme du bulletin, un travail important réduisant son coût, est confirmée. Le CA demande à Danielle d'adresser à Claude une lettre pour le remercier de tout le boulot réalisé par lui ces dernières années.

Cette charge sera désormais assurée, en plus de la trésorerie, par Gilles POULET également remercié vivement pour sa décision.

Site Internet :

Jean-Louis RAFFAGHELLO confirme que, dans la rubrique CEMM du site de la FAMM, on peut consulter les annales de Sampeyre 2016. Il serait bon que les organisateurs de Boves fassent parvenir ce document sur les courriels connus de tous les participants.

Le travail d'Ita PAZ concernant les Champignons hypogés de Corse, effectué à l'issue des Journées de Porticcio en 2014, sera édité sous forme numérique. Ce document n'est pas considéré comme annales de la CEMM. Il est cependant regrettable qu'il ne mentionne pas l'implication des dites journées et en particulier de la société mycologique d'Ajaccio.

Cependant, en complément de ce travail, on trouve le bel hommage que Jean ALESSANDRI a rendu à la regrettée Myriam COULOM qui a beaucoup œuvré pour le succès de ces journées.

CAFAM :

Danielle OVERAL-GRANVILLE est partante pour assister à la réunion annuelle qui se tiendra les 24-25 avril à l'auberge de Conol à Verrières-en-Forez. Ces rencontres sont toujours intéressantes pour échanger des idées avec les représentants des différentes sociétés et fédérations françaises.

CEMM :

Après avoir évoqué les différends survenus au sujet du travail d'Ita PAZ, on fait le tour des membres du CA qui devraient participer aux prochaines journées de la CEMM en Calabre. Danielle OVERAL-GRANVILLE, Odile CHAMPION et Joseph PUCCINI seront délégués pour le CA et Francis FOUCHIER délégué pour l'AG en compagnie de volontaires recrutés sur place. Il est recommandé aux délégués de bien prendre en compte les points décidés par la FAMM lors des discussions et de défendre le point de vue et les intérêts de la FAMM.

Les frais de déplacement ne seront pas remboursés aux membres du CA car tous devraient en profiter pour faire du tourisme et la distance est incompatible avec les moyens financiers de la FAMM.

Point sur le projet dit MYCOFAMM :

La convention entre la FAMM et les trois conservatoires a été signée. Gilles CORRIOL est chargé de centraliser les résultats.

L'étape suivante est la signature de la convention entre la FAMM et les différentes associations membres intéressées par le projet de fourniture de données mycologiques. Vous trouverez en annexe copie du projet de convention. Danielle O-G attend vos observations et remarques. Le texte repassera en CA à Fournols pour être adopté en AG. Il est bien entendu que les données fournies devront être sérieusement documentées ; sont exclues les listes de champignons issues des sorties sur le terrain ou des expositions.

Francis FOUCHIER fait part de la tenue à Marseille d'un séminaire signalé par Nicolas VANVOOREN concernant l'inventaire de la « biodiversité inconnue » de la région PACA, ainsi que celle des Alpes aussi bien françaises qu'italiennes. Il doit y participer le 24/04/19.

Herbier DONADINI :

Une convention a bien été signée entre Nicolas VANVOOREN, la FMBDS, la FAMM et ASCOMYCÈTES.ORG. La répartition des charges financières est la suivante : 3 200€ pour la FMBDS, 500 € pour chacun des deux autres participants.

Au printemps dernier Nicolas a fait un déplacement à l'Herbier de Montpellier et à l'automne suivant une première série de spécimens a été envoyée au laboratoire de Pablo ALVARADO pour séquençage. Une première facture a été réglée à la FMBDS qui chapeaute l'opération. Il se pose quelques problèmes avec l'Herbier de Lyon en ce qui concerne les prélèvements. Un nouveau bilan aurait dû être communiqué à la fin du premier trimestre, il le sera incessamment.

Projet CITIZEN MYCOLOGY (MYCOMED) :

Lancé par Pablo ALVARADO du laboratoire ALVALAB, spécialiste du séquençage, concernant la connaissance de la fonge méditerranéenne, ce projet est suivi déjà par Nicolas VANVOOREN, en tant que membre de la FAMM. Il a été demandé un financement européen. Il devait débuter début 2019, mais ce sera plutôt début 2020 et il devrait durer 3 ans.

Des sous-projets pourraient en découler et Gilles CORRIOL serait partant pour y participer. Il serait fait appel à une part importante de bénévolat mais il pourrait en résulter une retombée financière positive pour la FAMM. A suivre ...

Siège social :

Le musée BARLA de Nice a un fonctionnement de plus en plus réduit et on craignait sa fermeture définitive. Eliane RAFFAGHELLO précise que leur association va tenir dorénavant ses séances au musée et que le courrier aussi bien de la FAMM que de la CEMM pourra être ramassé plus régulièrement. Donc pour l'instant on n'envisage pas de changement de siège social.

Courrier :

On rappelle que les demandes d'abonnement au bulletin doivent être adressées à la boîte postale (FAMM - BP 80154 - F 13302 MARSEILLE CEDEX 03). Il faut impérativement faire deux chèques séparés, un pour les abonnements et un pour les cotisations. Au sujet de cette cotisation, nous rappelons qu'elle est annuellement de **32 € + 1 € par adhérent** pour les associations et de **50 €** forfaitairement pour les sections mycologiques d'associations.

En vue de respecter la réglementation européenne RGPD, Il est demandé à la secrétaire d'adresser les courriels pour le groupe du CA en mode CCI pour occulter les adresses des destinataires.

Manifestations à venir :

Journées FMBDS/FAMM 2019 à Fournols : il sera demandé la tenue du CA le lundi 23 à 15h30 et celle de l'AG le jeudi 26 à 14h30.

Journées de Saint-Agrève : du 30 septembre au 5 octobre.

Journées de Corse : du 1<sup>er</sup> au 3 novembre à Pianottoli à l'Hôtel Le Libecciu

Pour 2020 :

Journées de la FAMM : du 2 au 7 novembre également à Pianottoli (Corse du Sud)

Journées de la CEMM en Espagne (voir après prochain CA de la CEMM)

Rien de décidé pour 2021 et pour 2022 il faudra prévoir des journées couplées CEMM/FMBDS/FAMM.

Le CA est interrompu à 11h45 pour le déjeuner. Il est repris à 14h mais uniquement pour les délégués intéressés par la révision des statuts et du règlement intérieur préparée par Jean CHABROL. Les textes définitifs seront proposés au vote lors de l'AG de Fournols.

Le groupe se sépare à 15h.

La présidente Danielle OVERAL- GRANVILLE

La secrétaire Odile CHAMPION